

COMPTE RENDU REUNION CSE DU 17 MAI 2021

1 / Politique sociale de l'organisme, conditions de travail et emploi.

- Compte rendu de la Commission Economique du 9 mars 2021 et le bilan social de l'année 2020
- Compte rendu du rapport SSCT (santé, sécurité et conditions de travail) et le rapport annuel de prévention

La délégation CFDT a assisté à toutes les Commissions durant l'année 2020 et a voté la globalité du bilan social.

2/ Réorganisation du SCOOP

Le Service de Coordination des Prestations (SCOOP) était rattaché à la Sous-Direction de la Production. Il réalisait une activité de soutien aux différents centres et services de production.

A la suite de la disparition de ce service, la direction a effectué des entretiens individuels du 24 mars au 31 mars 2021 pour des 5 agents concernés. Les propositions ont été acceptées par les agents, et conduisent aux repositionnements suivants :

- Responsable adjointe : maintien du libellé emploi, service Organisation
- Agent administratif : technicien de prestations, service Frais de santé
- Assistant administratif : maintien du libellé emploi, service Appui réglementation/documentation
- 2 techniciens statistiques, conseillers du système d'information, Service Informatique

Le responsable de service a fait valoir ses droits à la retraite.

Chaque agent sera tenu, avant la prise de poste, de signer un avenant à son contrat. de travail. Les repositionnements ont été effectués pour tous les agents à niveau égal et sans modification de lieu d'affectation géographique. La mise en œuvre sera effective avant l'été 2021.

Cette réorganisation du SCOOP a été adoptée par la délégation CFDT et à l'unanimité des membres du CSE.

3/ Charte d'engagement du télétravailleur

Suite à la demande de la CNAM, Cette charte d'engagement vient renforcer le dispositif de protection des données traitées par les télétravailleurs dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle.

Ce document, annexé au règlement intérieur de notre institution, rappelle au personnel les règles générales relatives au respect de la confidentialité, du secret professionnel, du secret médical, et du principe du droit d'en connaître qui autorise

au télétravailleur de n'accéder qu'aux seules informations strictement nécessaires à son activité professionnelle.

La charte a été adoptée par la délégation CFDT et l'unanimité des membres du CSE.

4/ Réalisation d'heures supplémentaires

Afin de consolider les objectifs 2021 dans un contexte de crise sanitaire qui perdure engendrant des nouvelles missions (tracing - aller vers) il est proposé de pouvoir réaliser ses heures supplémentaires les samedis : 5, 12 et 26 juin sur la base du volontariat

Les services concernés sont les secteurs de production (Frais de santé /PE/ Gestion des bénéficiaires/ C2S/ Relations clients PE/ AT maladie professionnelle contrôle prestations et MAS.

Ces heures s'effectueront le samedi de 8h00 à 13h00 sans pause repas.

La CFDT se félicite que ces heures supplémentaires sont effectuées sur la base du volontariat et que les heures complémentaires peuvent être effectuées par des salariés à temps partiel.

5/ Politique de rémunération

Pour 2021, l'UCANSS n'a prévu aucune mesure générale Les mesures individuelles prendront effet le 1er janvier 2021.

.

Concernant les parcours professionnels, un nouveau dispositif prévoit de valider les acquis de l'emploi par l'expérience.

Ce parcours est proposé dans un premier temps, à titre expérimental, pour les salariés occupant l'emploi de "Superviseur PFS" à accéder au niveau 5A et devrait être étendu aux autres services de la caisse

Un parcours professionnel motivant qui permet aux collaborateurs des perspectives d'évolution vers la filière d'encadrement

Il y a aussi des perspectives d'évolution pour les agents d'accueil à accéder au référentiel Conseiller Services de l'Assurance Maladie et au niveau 4.

La CFDT se félicite de la politique salariale de la caisse.

En effet, sur 1100 salariés, 550 sont des nouveaux embauchés, donc un salarié sur deux.

La CFDT approuve également le passage de tous les niveaux 2 en niveau3, la poursuite du réalignement de la répartition N3/N4 et le parcours d'accession aux fonctions de managers opérationnel sur la base d'une validation des acquis de l'expérience qui est mis en place à titre expérimental en 2021 pour les superviseurs.

6/ Point d'étape " aller vers"

Cette nouvelle mission de la CPAM se traduit par la prise en charge d'appels sortants vers les assurés de plus de 75 ans qui ne sont pas encore vaccinés. L'embauche de 8 intérimaires qui traite les appels Niveau 1. Au niveau national, l'action a largement contribué à l'augmentation de la vaccination de plus de 75 ans avec 100000 rendez-vous pris et une augmentation en 1 mois de près de 20 % du taux de vaccination des plus de 75 ans.

La délégation CFDT ne peut que se féliciter de cette nouvelle mission.

7/ Questions diverses

Quid de l'ouverture du centre de Romain Rolland ?

Réponse de Monsieur ERNY / il y a des travaux de câblage qui sont en cours de réalisation dans le service Contrôle médical.

Le retour sur site des agents ?

Le directeur a précisé que le retour s'effectuera **selon l'évolution des travaux et de la pandémie.** Pas de retour possible avant le 9 juin.

Le service PE est impacté par le retour de certains agents pour mieux les accompagner dans le traitement des dossiers complexes.

L'objectif du retour : Faire diminuer le volume des dossiers et les délais de traitement.

La CFDT reste vigilante sur l'avenir de ce service, et demande à la direction de tout mettre en œuvre pour permettre d'améliorer cette situation complexe, résultant de la pandémie.

Le prochain CSE se déroulera le 3 juin 2021.

La délégation CFDT.